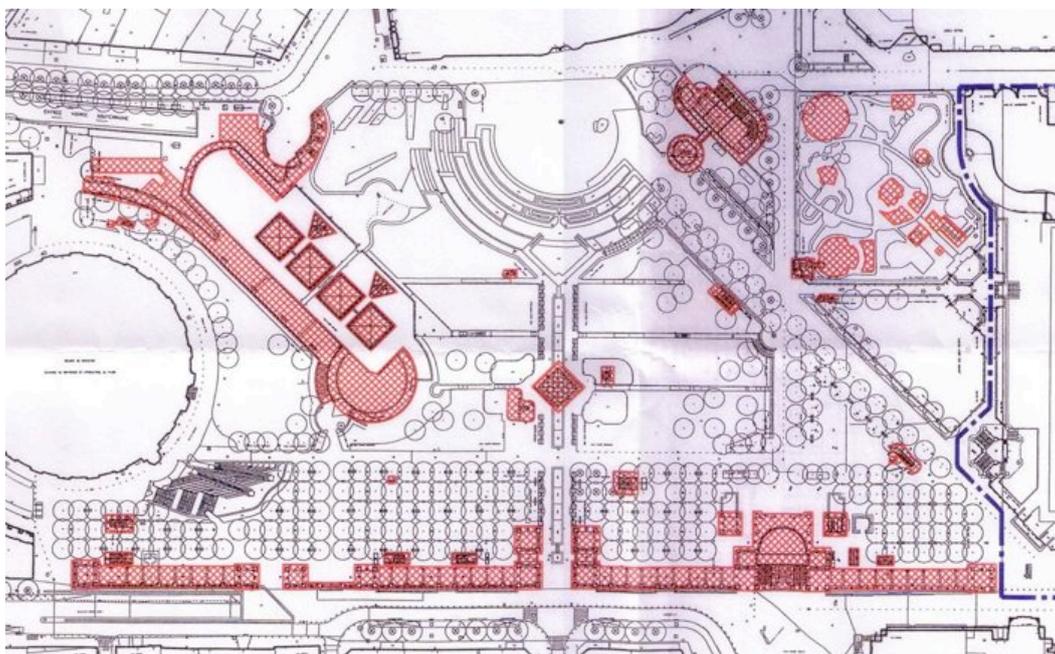
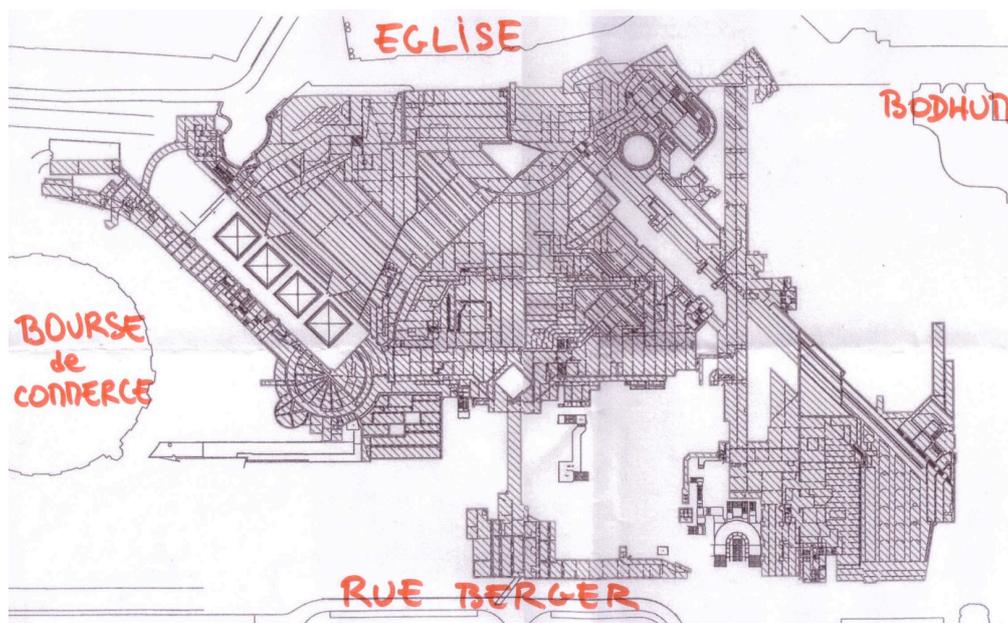


Le Jardin des Halles détruit de fond en comble (juin 2009)

Nous avons pu nous procurer les plans du permis de démolir du Jardin, actuellement à l'étude. Toutes les structures de surface seront supprimées (jardin Lalanne, amphithéâtre Cassin, portes du Forum, pyramides, pergolas...), comme le montre le plan ci-dessous, avec les émergences à détruire en rouge¹ :



Non seulement les structures de surface, mais tous les élévissements (c'est-à-dire les structures souterraines qui supportent le jardin) vont être démolis jusqu'à la dalle qui constitue le toit du centre commercial, comme le montre le plan ci-dessous :



¹ Le plan complet se trouve sur notre site, rubrique « nos dossiers », « rénovation des Halles ».

D'après ce deuxième plan, il est facile de comprendre qu'à l'exception d'une partie du mail planté d'arbres le long de la rue Berger, tous les arbres du jardin seront abattus !²

Même une partie de la dalle sur laquelle reposent les élévissements sera détruite afin d'aplanir complètement le jardin, ce qui suscite l'inquiétude de l'architecte de la dalle, Paul Chemetov : si l'on touche à la structure, ne risque-t-on pas de fragiliser tout l'ensemble ? Le Maire du 1^{er} a donné un avis négatif au permis de démolir, mais rien ne semble désormais pouvoir arrêter le Maire de Paris.

L'opération phare de la mandature va illustrer, en plein cœur de Paris, une triple aberration : un gaspillage éhonté en pleine période de crise et à un moment où la Ville est obligée de restreindre tous ses budgets ; la dévastation de 3 hectares d'espaces verts à l'heure où la préoccupation pour l'environnement et pour les écosystèmes est plus forte que jamais ; l'exercice d'un pouvoir autoritaire au mépris de la démocratie participative, ce qui ne peut que contribuer à détourner encore plus d'électeurs des urnes. Le Maire de Paris prend une grave responsabilité en donnant en plein cœur de Paris un témoignage aussi criant de son triple décalage avec les attentes des Parisiens...

² Le plan originel et complet se trouve sur notre site, rubrique « nos dossiers », « rénovation des Halles ».